

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

LES SIÈGES D'AUTO POUR LES ENFANTS MAINTENANT RECYCLÉS À L'ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI

RIMOUSKI, le 1^{er} août 2017 – La Ville de Rimouski est fière d'annoncer qu'elle récupère désormais les sièges d'auto pour les enfants à l'écocentre de Rimouski. Cette initiative permet de recycler les composantes des sièges d'auto dont on estime qu'environ 200 unités pourraient être récupérées annuellement.

Pour des raisons de sécurité, un siège d'auto pour les enfants a une durée de vie limitée, puisque le plastique s'altère avec la chaleur et le gel. Par conséquent, une solution de rechange permettant d'éviter l'enfouissement de ces sièges était nécessaire pour gérer écologiquement ces rebuts.

Les sièges seront pris en charge par le Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER) basé à Victoriaville, dont le président, M. François Fillion, a lancé le mouvement pour la récupération des sièges d'auto.

Une fois le plastique trié, il sera acheminé à l'entreprise Produits Re-Plast pour le recyclage du plastique. Avec ce plastique, l'entreprise fabrique du mobilier urbain, des produits industriels pour les usines et aussi des planchers de patio. Il y a également une partie de métaux qui est recyclable.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique de développement durable de la Ville de Rimouski visant à poursuivre la gestion responsable des matières résiduelles.

Elle fait également partie des actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 adopté par la MRC Rimouski-Neigette, dans l'objectif de poursuivre le développement de nouvelles filières de valorisation à l'écocentre.

- 30 -

SOURCE

Communications
Direction générale
418 724-3108
communications@ville.rimouski.qc.ca